



Jugement demain, le papa change d'avis

Par **stefy031**, le **23/06/2009** à **08:36**

Bonjour,

Tout d'abord ma situation: J'ai une fille de 16 mois maintenant, le papa m'a quitté pour une autre fille il y a 10 mois apres m'avoir trompé.

G quitté notre appartement avec notre fille quand il 'ma annoncé me trompé avec son accord oral.

demain je passe en jugement pour la garde de notre fille. Nous avons demandé conjointement que j'ai la garde et lui que d visites sans hebergement.

Mais voila, depuis une semaine il me dit vouloir la garde un week sur 2 et moitié des vacances. je me suis installée a plus de 100km de lui pour ma famille et car j'ai trouvé un travail qui va aboutir en cdi

Comment ca va se passer au tribunal demain vu qu'il veu la garde un week sur 2 maintenant. Il a tjr payé une pension alimentaire en attendant "un" jugement.

Il a un F2 et moi g pris un F3 pour qu'elle ai sa chambre....elle a une nounou ici...lui etait employeur et quand m'a quitté g du passer employeur car il s'en occupai plus!

Depuis 15 jour il repond plus au telephone, et me dit qu'il me parlera uniquement si je lui laisse un message et qu'il estime la conversation importante pour notre fille!

Si le jugement ne lui plait pas..a t'il d recours? et combien de temps apres on peu reprendre le juge car il vue changer son mode de garde pour ses 3ans au pire!!

je pensais que c t definitif...sinon il prendra le juge tout les 4 matin lui!!
aidez moi svp!